

Conditions Générales Ventes au 29 mai 2011

Clause n° 1 : Objet

Les conditions générales de ventes décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société **Vanille Caramel SASU** et de son client dans le cadre de la vente des marchandises ou Prestations de service suivantes : création de sites internet, missions d'expertise internet ou informatique, installation et configuration de matériel informatique, assistance informatique, tierce maintenance applicative.

Cette liste n'est pas exhaustive, la société **Vanille Caramel SASU** se réserve le droit de supprimer et/ou modifier et/ou ajouter tout service qu'elle jugera nécessaire.

Toute Prestation accomplie par la société **Vanille Caramel SASU** implique donc l'adhésion sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Les présentes conditions générales de vente pourront être complétées, si besoin est, par des conditions particulières, qui dans ce cas seront annexés.

Clause n° 2 : Prix

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. La TVA n'est pas applicable en vertu de l'article 293 B du Code Général des Impôts.

La société **Vanille Caramel SASU** s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les marchandises et Prestations de services commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

Clause n° 3 : Rabais et ristournes

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société **Vanille Caramel SASU** serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par le client de certaines Prestations.

Clause n° 4 : Escompte

Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

Clause n° 5 : Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue :

- soit par chèque à l'ordre de la société **Vanille Caramel SASU** ;
- soit par virement sur le compte bancaire précisé sur le devis ou la facture remises au client ;

Lors de l'enregistrement de la commande, le client devra verser un acompte de 30% du montant global de la facture, le solde devant être payé dans les 30 jours suivants la réception des marchandises ou la fin de la Prestation de Services.

Clause n° 6 : Retard de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées ou de la Prestation, le client doit verser à la société **Vanille Caramel SASU** une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises ou de la fin de la Prestation.

Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

Clause n° 7 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause « Retard de paiement », le client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société **Vanille Caramel SASU**.

Clause n° 8 : Clause de réserve de propriété

La société **Vanille Caramel SASU** conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si le client fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société **Vanille Caramel SASU** se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises et Prestations vendues et restées impayées.

Clause n° 9 : Obligations de la société Vanille Caramel SASU

Le Client reconnaît et accepte le fait que la société **Vanille Caramel SASU** n'est tenue qu'à une obligation de moyens. **Vanille Caramel SASU** s'engage, pour la bonne exécution de ses Prestations, à fournir tous les moyens humains et/ou techniques en sa possession.

Toutefois la société **Vanille Caramel SASU** s'engage à n'établir aucune facturation dans le cadre de ses Prestations si elle n'arrive pas à offrir une solution à la problématique du Client (obligation de résultat). Le refus par le Client d'une solution proposée par la société **Vanille Caramel SASU** ne permet pas de faire jouer cet engagement. De même, cet engagement ne pourra pas être tenu si le problème pour lequel la société **Vanille Caramel SASU** est provoqué par un tiers (exemple: fournisseur d'accès Internet).

Clause n° 10 : Livraison

La livraison est effectuée :

- soit par la remise directe de la marchandise au client ;
- soit au lieu indiqué par le client sur le bon de commande ;

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti.

Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison des produits ne pourra pas donner lieu au profit de le client à :

- l'allocation de dommages et intérêts ;
- l'annulation de la commande.

Le risque du transport est supporté en totalité par le client.

En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, le client devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon de commande à réception desdites marchandises.

Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

Clause n° 11 : Force majeure

La responsabilité de la société **Vanille Caramel SASU** ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

Clause n° 12 : Limites de responsabilité

La société **Vanille Caramel SASU** intervient uniquement sur demande explicite du Client, à ce titre, quelle que soit la Prestation demandée, et quel que soit son lieu d'exécution, en aucun cas **Vanille Caramel SASU** ne pourra être tenue pour imputé des dégâts directs et/ou indirects, matériels et/ou immatériels et ce pour quelle que raison que ce soit.

D'une manière générale, **Vanille Caramel SASU** ne pourra être imputée d'aucun préjudice financier et/ou marchand et/ou moral d'aucune sorte pour quelle que raison que ce soit suite à l'exécution d'une Prestation requise par le Client.

Quelle que soit la Prestation sollicitée et quel que soit son lieu d'exécution, la société **Vanille Caramel SASU** ne saurait être tenue pour responsable, pour quelle que raison que ce soit de l'altération ou de la perte des données du Client. Le Client devra prendre toutes les précautions d'usage pour assurer préalablement à toute intervention la sauvegarde de ses données personnelles.

Dans le cas où le représentant de la société **Vanille Caramel SASU** devrait procéder à une sauvegarde des données personnelles du Client, le Client reconnaît et accepte sans aucune réserve, de dégager l'entière responsabilité de la société **Vanille Caramel SASU** au cas où une partie ou la totalité des données personnelles du Client serait altérées et/ou perdues.

Clause n° 13 : Garantie

Les Prestations fournies par la société **Vanille Caramel SASU** sont couvertes par une garantie de 45 jours à compter du jour de fin de la Prestation dans la mesure où le Client n'y apporte aucune modification logicielle et/ou matérielle.

Concernant le matériel vendu par le biais de la société **Vanille Caramel SASU**, la garantie accordée est celle attribuée par chaque constructeur à ses produits.

En aucun cas la responsabilité de la société **Vanille Caramel SASU** ne saurait être retenue en cas de défaillance quelconque des matériels vendus par ses soins, quel que soit le lieu d'exécution de la Prestation.

Clause n° 14 : Hébergement de sites Internet

Vanille Caramel SASU délègue l'hébergement et/ou l'achat des noms de domaine à la société GANDI SAS et OVH ou toute autre société d'hébergement ou registrar répondant aux critères de la commande. Le client s'engage à accepter les conditions générales de vente de l'hébergeur et/ou du registrar et devient propriétaire de l'hébergement du site et des noms de domaine. Il devra s'acquitter des droits annuels de reconduction des frais d'hébergement et de propriété des noms de domaines déposés en son nom par **Vanille Caramel SASU**.

Clause n° 15 : Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Nanterre